



INFORMATEUR CORSE NOUVELLE
SETTIMANALE CORSU



**VOTRE ACCÈS
AU REGISTRE
DU COMMERCE
ET DES SOCIÉTÉS !**

infogreffe.fr
Les Greffes des Tribunaux de Commerce





**François
Casasopraña**

«C'est avec les Ajacciens que je dialogue»

Pages 4 & 5



**Franck
Risterucci**

Bocognano après la bataille

Page 1



Christian Leca

Des routes corses à la mairie

Pages 6 & 7

a Radiò di a Corsica

Alta
frequenza

ARADIO DI A CORSICA

Di poi più di 30 anni

EN FM

AIACCIU **103.2** BASTIA **98.9** CORTI **104** CALVI **87.9**
GHISUNACCIA **107.4** PORTIVECHJU **93.7** BUNIFAZIU **101.2**

EN NUMERIQUE

MARSEILLE AIX... NICE CANNES...

WWW.ALTA-FREQUENZA.COM

Dieudonné : torn' à Vignale !

U tontu di Dieudonné hè torna nantu à a scena mediatica è ghjudiziaria. Per mezu di a tela, avia lampatu, annu, una chjama à l'aiuti da pagà e so amende. Ma «u fattu d'annuncià publicamente sottuscrizione cù u scopu di regulà amende, spese, danni è interessi, prununciati da cundanne ghjudiziarie», pò esse sanziunatu da 6 mesi di prigiò è di 45 000 eurò d'amenda. Dieudonné ùn hà paura di nunda. Hà publicatu una videu à a fine di u mese di dicembre di u 2013. À u filu di u registramentu, parlava di a so cundanna à 28 000 eurò d'amenda da a Corsa d'appellu di Parigi u 28 di nuvembre di u 2013 per diffamazione, ghjestema è pruvucazione à l'odiu è à a discriminazione razziale per parullaccie è una canzona «Shoah nanas», versione storta di «Chaud cacao» d'Annie Cordy. In a so videu, dumandava d'altronde à u so publicu di «cuntinuà à dà», dicia «ùn sò micca soldi persi», o «più m'aiutate è più mettimu u sistema in difficoltà». Dieudonné, chì hà creatu un partitu puliticu cù u scrivanu Alain Soral, hè statu messu in esame u 10 di lugliu

scorsu per arrubecciu fiscale, bianchisgiulime è eccessu di bè siciali, ancu s'ellu dicia u cuntrariu, cù, secondu u so avucatu Maestru Mirabeau, documenti fiscali per difende si. Ci vole à ramintà ch'in u quadru di l'inchiesta preliminarìa, à a fine di u mese di ghjennaghju, i pulizzeri avianu scupertu 650 000 eurò in soldi liquidi in casa soia. Unu di i so avucati avia spegiatu ch'ellu era u produttu di a biglietteria di u so spettaculu. Trà u 2009 è u 2013, ci seria più di 400 000 eurò chì serianu stati mandati à u Cameroun, paese induv'ellu hà lee famigliale. Ma in fine di contu, allora chì Dieudonné hè statu cundannatu à parechje amende da i tribunali è ch'ellu ùn e pagava, averia pocu tempu fà regularizatu a so situazione. Forse cù a chjama à l'aiuti chì li averia permessu di riceve più di 1 400 scocchi per quasi 550 000 eurò. Per u so avucatu Maestru Mirabeau, si tratteria d'impresti chì serianu stati tutti rembursati. Sò numerosi l'affari è e scrucunerie di Dieudonné. Ma u tippu pò cuntinuà tranquillu di fà cum'ella li pare è sopr'à tuttu di receive l'adesione d'un publicu sempre numerosu...



da Roland Frias

A Corsica in Parigi

L'île des promesses et des beautés !

La Corse est, pour tous ceux qui en parlent, l'île de toutes les beautés avec la diversité de ses paysages depuis les plages de sable fin, jusqu'aux sentiers qui s'élancent dans une nature sauvage ou qui acceptent d'affronter le granit des montagnes pour atteindre des lacs qui scintillent sous l'été.

La Corse, ce sont aussi ses villes-citadelles qui s'embrasent le soir au moment du coucher du soleil.

Cette Corse-carte postale existe, elle emplit les pages des magazines de voyages à l'approche des vacances, mais elle ne parvient pas à étouffer l'âme corse, ni la fierté de ses habitants, entièrement tournés vers l'avenir.

Si la Corse est bien l'île de toutes les beautés, elle est aussi l'île de toutes les promesses, comme elle l'était déjà, de 1755 à 1769, lorsqu'elle était mue par l'esprit du Siècle des Lumières. On se souvient du «Projet de Constitution pour la Corse» rédigé, en 1763, par Jean-Jacques Rousseau qui avait dit de la Corse : «J'ai quelque pressentiment qu'un jour cette petite île étonnera l'Europe».

La Corse est aujourd'hui l'île de toutes les promesses, elle est mue par l'effervescence des idées politiques, économiques, culturelles de notre époque. Elle accueille chaque jour de nouveaux habitants. Elle sort de cette léthargie de carte postale pour devenir l'île de toutes les promesses, capable d'inventer le futur.

Il nous appartient de ne pas nous laisser enfermer dans une vision folklorique de la Corse, ni dans une nostalgie mortifère, encore moins sur le papier glacé des cartes postales.

Tout au long de l'année, la Corse vit, travaille, et les Corses sont confrontés aux réalités du quotidien. Notre force est d'avoir cette identité qui se nourrit d'une histoire tumultueuse, faite de passion.

Si je n'aime pas le repli identitaire, j'aime les identités qui s'ouvrent à l'universel, comme ce que Rousseau écrit dans son «Projet de Constitution pour la Corse», en 1763.



Christian Gambotti
icn-cgambotti@orange.fr

Billet Un Président en acier «trompé» !

François Hollande s'est rendu en Lorraine, comme il s'y était engagé, pour suivre le dossier de Florange. Le Président qui fut riche et généreux de promesses, comme tout homme politique qui se «respecte», durant la campagne des présidentielles, se trouva fort dépourvu quand la crise fut venue !

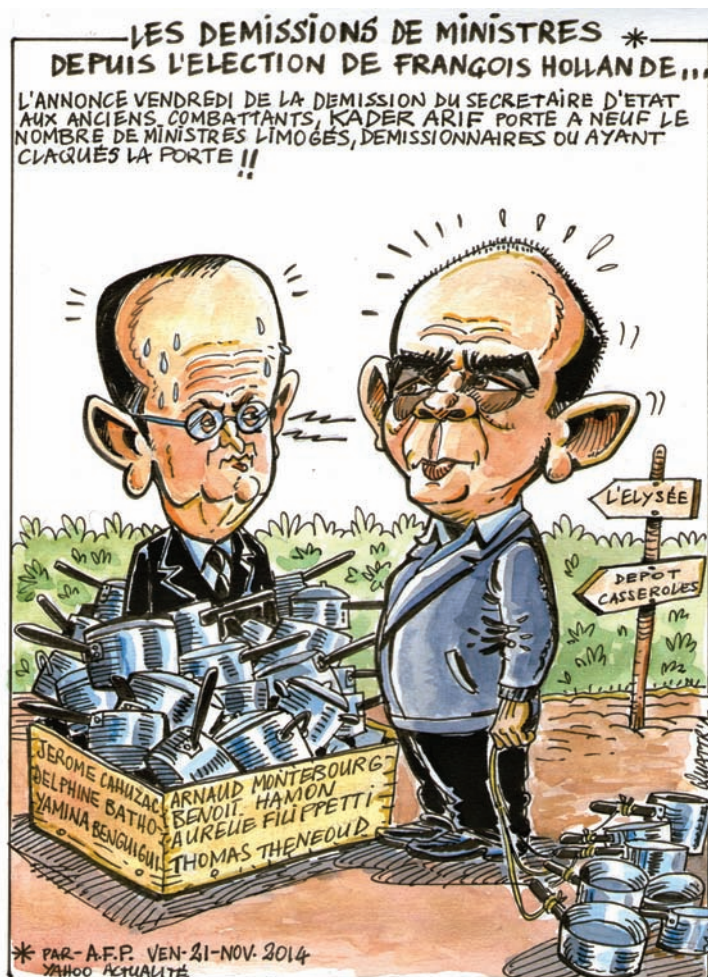
Alors, toutes couleurs confondues, on fit (on fait encore) haro sur le président, et les plus agressifs, les plus injustes furent ceux qui avaient succombé aux charmes des promesses ! Il en est qui furent mêmes ministres du Président HOLLANDE, ce n'est certes pas une excuse, encore moins une justification, mais on peut penser que l'acte citoyen trouve aujourd'hui rapidement ses limites, et ce plus on monte dans la hiérarchie politique.

Il faut néanmoins observer que la loyauté des commentateurs et le respect de la vérité, imposent un constat, le Président et son gouvernement n'ont pas été inertes dans le traitement des douloureux problèmes de la sidérurgie lorraine ou de ce qu'il en reste. N'en déplaise aux extrêmes des deux bords, qui ratent rarement l'occasion de chauffer à blanc leurs haut-fourneaux verbaux. Alors il nous reste encore un mot d'esprit à faire, s'agit-il d'acier trempé ou d'acier trompé ? L'avenir répondra à ce bon mot, qui demeure aussi la vraie question.

Du côté de la droite, à défaut de nerfs d'acier, on trompe et on se trompe. C'est ainsi que les militants du parti dont Alain JUPPÉ, fut le fondateur et l'animateur, l'ont copieusement hué lors d'un meeting de Nicolas SARKOZY à Bordeaux. Affligeant, l'on voit ou peuvent mener des escapades «Buissonnières» sur des esprits faibles. La diversité et le respect des opinions ont encore à cheminer longuement pour se frayer une voie royale ou plus simplement républicaine à droite. Un chemin droit ! Tout simplement.



Paul Aurelli
icn-p.aurelli@orange.fr



François Casasoprana

«Nous rendons cette élection utile en portant un projet»

Conseiller général du troisième canton d'Ajaccio et ancien conseiller municipal dans l'opposition, avant la démission de Laurent Marcangeli et de son équipe, François Casasoprana s'est déjà lancé dans la bataille du prochain scrutin qui aura lieu début 2015.



«Rassembler les énergies de la cité»

Contrairement aux municipales de mars dernier, François Casasoprana conduit sa propre liste. Il a deux objectifs : que les Ajacciens aient de nouveau confiance en la politique, mais aussi en l'avenir. Selon lui, les Ajacciens doivent voir au-delà du jeu électoral présent et se projeter dans la Corse de demain. Il entend «porter une génération, porter un projet».

François Casasoprana, comment avez-vous vécu, à titre personnel, le dernier conseil municipal avant la démission de l'équipe sortante ? L'ambiance était tendue, pour ne pas dire bouillante par moment...

De bien jolies paroles ont été prononcées. Mais j'ai eu l'impression d'assister au premier meeting de la campagne électorale. Le Maire avait-il perdu le contrôle du Conseil Municipal ? Il y avait une foule très dense, chauffée à blanc. Nous avons entendu des mots très durs à l'égard de l'opposition.

Sur le fond, des décisions inquiétantes se sont faites jour. Elles vont impacter assez lourdement l'avenir de la ville, comme l'augmentation des frais de fonctionnement et des frais de personnel sur six mois. La majorité sortante trace un début de trajectoire inquiétant. C'est inquiétant aussi, car le climat est pesant. Il faut savoir

raison garder. Désormais, le débat doit se passer dans la sérénité. Il faut qu'il soit riche de propositions et de fond.

Devons-nous encore revenir sur la décision de justice, ou bien au contraire recentrer le débat sur les projets pour Ajaccio ?

Nous pourrions commenter encore longtemps la décision de justice. Mais elle est là, et elle a établi le droit. Aujourd'hui, les Ajacciens veulent passer à autre chose.

Une élection c'est un moment très important. Une élection n'est pas simplement la suite administrative d'une procédure judiciaire. C'est un temps éminemment démocratique. Il faut donc que cette élection soit utile à tous.

Cela réclame un véritable débat de fond et des propositions, des projets contre des projets. Et puis, je lance un appel au respect, à la sérénité. Car il est indigne d'attiser le feu. Je condamne toutes ces manœuvres.

Vous étiez sur la liste de Simon Renucci en mars dernier. Mais cette fois-ci vous allez faire cavalier seul, avec votre propre liste. Pourquoi ce choix ?

J'ai pris mes responsabilités et décidé de conduire une liste de renouveau des pratiques et des idées. J'ai fait le diagnostic que notre fa-

mille politique avait énormément de mal à convaincre depuis deux ans, précisément depuis les dernières élections législatives.

Il fallait se poser un certain nombre de questions sur notre comportement et notre message politique.

Aujourd'hui, le défi c'est rassembler les énergies de la cité. Nous ne devons pas nous contenter de discuter avec des appareils squelettiques ou d'essayer de faire la liste la plus comestible.

Nous ne pouvons pas nous satisfaire, comme d'autres, du seul esprit de revanche. Au contraire, je veux rendre cette élection utile en portant un projet.

Vous avez dit en mars dernier qu'il ne fallait pas avoir seulement les yeux rivés sur mars 2014. Vous maintenez cette idée à propos de cette élection ?

Tout à fait : nous ne devons pas seulement avoir les yeux rivés sur le dimanche électoral et la victoire d'un camp sur l'autre. Concentrons-nous sur la mandature qui vient, pas seulement pour gagner mais pour réussir. C'est le message que je porte avec une équipe nouvelle. J'ai rassemblé autour de moi beaucoup de membres de la famille de gauche.



«Nouvelles pratiques et idées neuves»

Mais aussi au-delà. Nous avons besoin de toutes les forces de la ville, des gens qui dans leurs parcours professionnel, militant et associatif, ont beaucoup donné aux autres et beaucoup donné à la ville. Ces gens-là veulent continuer avec des idées et des pratiques neuves, en toute clarté.

Certaines personnalités de la gauche ajaccienne ont rejoint votre démarche en ce sens...

Oui. Par exemple, dès mars dernier j'ai dit que c'était une erreur de laisser s'isoler Anne-Marie Luciani et de ne pas lui tendre la main. Je l'ai rencontrée et j'ai constaté qu'elle était prête à me rejoindre. J'ai aussi rencontré l'ensemble des formations politiques. J'ai surtout dialogué avec les forces vives qui composent ces formations. Elles m'ont rejoint. A l'image de Patrice Terramorsi, membre du PS, qui fut le candidat de l'union de la gauche aux dernières élections cantonales et qui figurait sur la liste socialiste aux élections européennes.

Un rassemblement de la gauche est-il envisageable au second tour ?

Avant le second tour, il y a le premier. Et je n'ai pas l'impression d'être le moins rassembleur. Je n'ai eu aucune difficulté à constituer la liste, à convaincre des personnalités de gauche de me rejoindre.

Il ne faut pas vider la notion de rassemblement de sa substance. Il ne suffit pas de s'isoler, d'échafauder des stratégies personnelles, familiales puis de se poser en grand unificateur.

Car, pour rassembler sa famille, il faut avant tout éviter de la diviser, de la réduire, de la conduire sur un chemin illisible.

Je suis clair : c'est avec les Ajacciens que je dialogue et je ne passerai pas d'accord sur leur dos.

Lorsque vous parlez d'accords avec les Ajacciens, et d'ouverture, vous faites allusion aussi aux nationalistes ?

Là encore, soyons clairs. Je vais d'abord rassembler ma famille politique. C'est elle qui aura un rôle central. Mais l'ouverture, je ne fais pas qu'en parler ; je la pratique.

Si accord il devait y avoir avec les nationalistes, il se ferait dans la transparence. Je ne m'enfermerai pas en catimini dans un appartement obscur pour construire des majorités profitables à d'autres. Nous devons parler exclusivement d'Ajaccio et non d'autres sujets. C'est ce qui s'est fait à Bastia et à Porto-Vecchio.

Que pensez-vous du fait que Simon Renucci revienne finalement sur le devant de la scène publique après avoir renoncé à la politique ?

Je suis très surpris de son retour après sept mois au cours desquels il a répété à l'envi qu'il était heureux d'être un retraité de la vie publique.

Je me demande quelle influence s'est exercée sur Simon Renucci. Ce revirement qui, je le précise, est intervenu après l'annonce de ma candidature, ne semble pas très convaincant. Et il sème la confusion jusque dans son propre parti.

D'autre part, que pensez-vous du vote du Padduc de l'assemblée de Corse ? Pouvons-nous parler de moment historique ?

Il aura fallu du temps pour y arriver. Je comprends qu'on ne boude pas son plaisir sur certains sièges de l'Assemblée de Corse. Je regrette que les intérêts d'Ajaccio aient été insuffisamment mis en avant.

J'ai le sentiment que d'autres communes ont été davantage associées et bien mieux servies par ce document. A ce titre, mon inquiétude rejoint celle de nombreux maires de Corse du sud. Je le dis fermement : je ne laisserai pas ce document - dans ses choix d'aménagement et dans ses procédures décisionnelles - porter atteinte au développement d'Ajaccio.



Christian Leca

«Les routes corses sont le terrain de jeu idéal»

Christian Leca est le président de l'ASACC Tour de Corse Automobile, mais aussi le maire de Vero depuis de nombreuses années à présent. A un petit peu plus de soixante ans, ce travailleur acharné et passionné, nous livre «sa vérité» et ses idées...

Remporter le Tour de Corse, amateur...

Celui qui fut le partenaire de nombreux pilotes insulaires a remporté la plus prestigieuse de toutes les épreuves, le Tour de Corse, chez les amateurs. Depuis, il continue d'œuvrer pour défendre les intérêts du mythique rallye aux 10.000 virages en espérant qu'un jour, ce dernier puisse redevenir une épreuve comptant pour le championnat du monde. Ainsi, le "Tour de Corse reviendra en Corse". Mais pour l'heure, rien n'est officiel. Loin de là.

Christian Leca, vous êtes le président de l'ASACC Tour de Corse. Comment fonctionne cet organisme ?

Il s'agit d'une association sportive qui a été créée en 1956. C'est cette association qui avait organisé pour la première fois, en 1956, le Tour de Corse automobile.

Il faut savoir que la première édition de cette prestigieuse épreuve a été remportée par une femme, à savoir Gilberte Thirion. Elle était associée à Nadège Ferrier sur Renault Dauphine.

C'était la première fois, me semble-t-il, que la mythique Renault Dauphine était en compétition...

Tout à fait ! C'était la première fois et forcément c'était la première victoire. Par la suite, le Tour de Corse a bien entendu connu beaucoup d'autres éditions.

Puis, cette épreuve a été inscrite au Championnat du monde des rallyes de 1973 jusqu'en 2008. C'était l'épreuve française de ce championnat du monde.

Que s'est-il passé, concrètement, en 2009 ? Les dotations des collectivités étaient-elles devenues insuffisantes ?

La Fédération française a souhaité changer d'implantation. C'est ainsi que l'épreuve a été déplacée en Alsace. Pour répondre à votre question, je pense que l'impact financier de la collectivité territoriale de Corse n'était plus suffisant pour continuer de financer une épreuve du championnat du monde des rallyes.

Il faut savoir qu'avec le temps, les règles sont devenues extrêmement pointues et contraignantes. C'est ainsi que l'épreuve a été déplacée en Alsace. Mais l'ASACC Tour de Corse n'a pas baissé les bras et n'a pas abandonné, bien au contraire.

En 2009, nous avons créé un rallye qui reprenait toutes les spéciales mythiques du Tour de Corse. Ce rallye était ouvert aux amateurs et aux professionnels. Puis, en 2010 nous avons contacté Eurosport Events, par l'intermédiaire de Jean-Pierre Nicolas qui est le conseiller sportif d'Eurosport.

Eurosport avait créé une série internationale qui s'appelait l'Intercontinental Rallye Challenge. Au même titre que le Monte-Carlo et le San Remo, la Corse a intégré la série internationale IRC, en 2011 et en 2012.

Puis, que s'est-il passé en 2013 ?

Devant le sérieux de l'organisation de ces événements par l'équipe d'Eurosport Events, la Fédération internationale a décidé de confier l'organisation du championnat d'Europe des rallyes à Eurosport.

Bien évidemment et compte tenu de sa notoriété, le Tour de Corse a été choisi pour devenir l'épreuve française de ce championnat d'Europe. Et cette année, à notre demande, Eurosport a organisé le dimanche, au palais des Congrès d'Ajaccio, la remise des prix annuels de ce championnat.

Un événement majeur, hors-saison, qui je suppose pèse sur l'économie de notre île ?

Bien sûr. Beaucoup de gens, qui sans doute ne seraient jamais venus, étaient en Corse à cette occasion. D'ailleurs, beaucoup ont découvert notre île avec beaucoup d'émerveillement et ont promis de revenir bientôt.

Quand on connaît le mythe du Tour de Corse, le mythe de ces 10.000 virages, et lorsqu'on sait que désormais l'épreuve du championnat du monde des rallyes est organisée en Alsace, est-ce qu'on ne pourrait pas penser que c'est l'argent qui prime sur l'attrait sportif ?

Effectivement. Mais le coût de l'organisation d'une épreuve du championnat du monde des rallyes est devenu démesuré. Je pense qu'il faudrait que les fédérations concernées mettent un petit peu le frein à cette escalade financière et revoie l'organisation des rallyes. Vous savez, le rallye c'est une aventure.

A titre personnel et en tant que copilote, j'ai disputé huit Tour de Corse et j'en ai même gagné un en tant qu'amateur.

C'était vraiment une aventure. Imaginez, 2000 kilomètres de routes, dont 1200 kilomètres



d'épreuves chronométrées. Je trouve qu'aujourd'hui les choses sont devenues un peu aseptisées.

On a fait le reproche d'organiser le tour d'Ajaccio, voire le tour de la Corse-du-Sud, mais il faut que les gens comprennent que nous sommes tenus à des règles qui nous sont imposées par la Fédération française et la Fédération internationale. Ces règles sont à la fois financières et sportives.

Quelques bruits de couloir font état d'un possible retour du championnat du monde. Est-ce vrai ?

Ecoutez, officiellement, je ne suis au courant de rien. Je n'ai pas les clés de la porte du championnat du monde des rallyes, et ce ni sportivement ni financièrement.

Mais il est évident que si demain, la Fédération française du sport automobile et si la Fédération internationale devaient prendre contact avec nous en ce sens la donne ne serait plus pareille. Si nous en arrivons là, il faudra ensuite que nous entamions des discussions financières avec les collectivités pour trouver une solution afin de limiter les coûts et pour faire en sorte que le Tour de Corse revienne en Corse.

Le Tour de Corse n'est donc plus en Corse selon vous ?

Nous venons de terminer le Tour de Corse 2014. L'observateur international, qui est un Catalan, nous a dit la chose suivante : **«vous avez une chance inouïe et un terrain de jeu idéal. Si vous le désirez, vous pouvez faire des spéciales n'importe où ! Toutes les routes en Corse peuvent être transformées en épreuves spéciales»**. Nous sommes conscients qu'il s'agit d'un avantage que ne possède aucune autre région, en France continentale.

Christian Leca, vous êtes le président de l'ASACC Tour de Corse, mais aussi maire de Vero, dans la vallée de la Gravona. Autant dire que vous cumulez les casquettes...

Oui, et je suis très attaché à mon village. L'année dernière, nous avons passé le cap des 500 habitants en population permanente dans la

commune. Cela représente donc beaucoup de travail.

Vero : «Oui, je suis très attaché à mon village»

Cette commune grandit, à l'image des autres villages de la Gravona qui longent la Nationale. La proximité avec Ajaccio explique sans doute cela ?

Oui, nous mettons moins de temps pour réaliser le trajet de la sortie d'Ajaccio à Vero, que pour traverser la ville en elle-même. De ce fait, nous avons beaucoup de jeunes couples avec des enfants qui sont venus s'installer sur la commune et ce pour des raisons qui sont à la fois pratiques et financières.

Nous ne sommes pas loin de la ville et nous avons toutes les commodités nécessaires. De plus, le prix du terrain est bien évidemment moins cher que dans la proche banlieue ajaccienne.

Pourquoi avoir voulu devenir maire de votre village ?

Nous étions quelques jeunes gens au village à vouloir nous investir, en 1983 tout d'abord, puis en 1989 ensuite, à l'occasion des élections. Nous voulions apporter une nouvelle façon de voir les choses et un état d'esprit différent. Nous étions tous plus ou moins - et je dirais même plus que moins - nationalistes.

En 1989, nous avons remporté l'élection. Jean-Michel Orsoni, qui était tête de liste, a été élu maire. De mon côté, j'étais conseiller municipale. Puis Jacques Orsoni et Marinette Orsoni ont pris la relève. Mais pour des raisons de santé, ils n'ont pas assuré la fin de leur mandat. Comme j'étais premier adjoint, je suis donc devenu le maire du village en 1999. J'ai ensuite été réélu sans opposition en 2001, puis également sans opposition en 2008, et encore sans opposition en 2014.

Elu trois fois sans opposition, ce n'est pas fréquent pour une commune de cette taille. Pourquoi ? Vous faites vraiment l'unanimité ?

Je pense que je suis parvenu à ramener un peu de sérénité dans le village. Il faut savoir qu'après l'élection de 1989, il y avait pas mal de tension. Mon équipe et moi-même avons réussi à effacer tous les clivages.

Avec mon équipe, nous avons toujours agis dans l'intérêt général et nous n'avons jamais fait de différence entre ceux qui avaient voté pour nous et les autres.

Tout le monde a été traité de la même manière. Notre credo a été le développement harmonieux du village. Effectivement, voir que depuis trois mandats nous sommes réélus sans opposition, je pense que cela signifie beaucoup de choses.

«Une école et 63 enfants scolarisés»

Vero fait parti de ces villages en Corse où l'on peut encore trouver une école. C'est la preuve du dynamisme de la commune ?

Non seulement nous avons encore une école, mais nous y trouvons encore 63 enfants scolarisés.

La mairie a fait un effort particulier pour maintenir l'école. Il faut savoir qu'en 1989, il ne restait plus que quatre enfants scolarisés et forcément l'école était menacée de fermeture.

Tous les élus ont pris sur eux. Nous avons malgré tout pris une institutrice afin de pouvoir continuer de faire fonctionner l'école. Cela a permis de maintenir l'école en vie et par ricochet de contribuer au développement du village.

■ Frédéric Bertocchini

Le Mouvement Corse Démocrate plante sa première graine

Le mouvement corse démocrate (MCD) s'est réuni en assemblée générale à la salle polyvalente de Lupino, dimanche dernier (23 novembre). Dans un espace bien rempli, mais exempt de leaders politiques, les membres du bureau, à savoir : Marie Claire Poggi (secrétaire), Françoise Vesperini (trésorière), Jean-Marc Venturi (vice président) et François Tatti (président) ont développé les contours d'un mouvement qui se veut à la fois novateur et dédié à la démocratie.



Marie Claire Poggi présentait l'essentiel des statuts pour «libérer le meilleur de la Corse», puis Jean-Marc Venturi y allait de son intervention pour insister sur le fait que le mouvement n'était pas que bastiais, mais élargi notamment au rural, l'une des pistes du développement de l'île. «C'est un parti qui peut apporter une parole nouvelle, une réflexion nouvelle à la Corse. Le mouvement doit être indépendant des échéances électorales et s'il n'y a pas d'élus c'est peut-être mieux». Il

terminait son argumentation en précisant que la gestion de la CAB (par François Tatti ndlr.) constituait un tremplin pour gérer autre chose.

Semer pour demain

Enfin, le président du mouvement montait au pupitre, ému de réaliser quelque chose d'important en créant un mouvement qui ne serve pas qu'à participer à une compétition électorale. «La création de ce mouvement correspond à l'engagement pris lors des élections municipales

de créer un mouvement politique pour combler un manque en Corse, pour débiter un travail en commun. J'aurai pu appeler quelques élus, ça n'est pas mauvais, mais ça ne marche pas si derrière un travail de fond n'est pas réalisé», exposait en préambule François Tatti. Ensuite, il élayait les raisons de cette action en abordant plusieurs thématiques comme celles de la crise des finances publiques ou de l'insertion des jeunes dans le monde du travail. Il terminait son intervention en rappelant que les adhérents au MCD ne

seraient pas là pour faire de la figuration. «C'est une invitation au travail politique sérieux. Le début d'une démarche et d'une aventure collective. Voilà pourquoi nous avons besoin d'être nombreux à réfléchir et à porter ces projets et construire des positions politiques durables.» L'occasion pour lui d'évoquer, aussi, les élections avec une présence certaine du mouvement aux cantonales et aux territoriales, à travers une liste propre ou construite sur une base de partage, histoire de semer pour demain.

■ Michel Maestracci

Arte Mare

Succès d'une édition politiquement incorrecte

Le festival, qui cette année jouait la carte du politiquement vôtre, a clos son édition en repassant, dimanche après midi, dans un théâtre encore bien rempli, le film primé. Mon fils de l'Israélien Eran Riklis a été récompensé du grand prix Arte Mare Matmut, présidé par Pierre Salvadori.

L'histoire d'un jeune palestinien admis dans un des meilleurs internats d'Israël, va vivre des aventures palpitantes auprès de la communauté juive. Une analyse de la relation humaine où le politique, la religion sont présentés comme autant d'obstacle à la vie en harmonie. Seule, la mère d'un jeune atteint d'une maladie incurable va démontrer que l'amitié peut dépasser les frontières de l'absurde créées par l'homme. D'autres films de qualité étaient diffusés sur le grand écran du théâtre par le nouveau projecteur numérique. Nous évoquerons «Alda et Maria», un film autobiographique de Pocas Pas-

coal, qui raconte la vie des jeunes Angolaises quittant le pays pour rejoindre le Portugal, et Lisbonne sa capitale qui résonnait alors comme une promesse de liberté. Alda et Maria, les actrices principales du film, sont confrontées à la misère, au racisme et à l'exploitation, même de la part d'une compatriote immigrée. Un sujet que l'on ne voit pas souvent à l'écran, et qui montre les sentiers de la pauvreté avec acuité. Dans la section court métrage, le prix du jury est revenu à Zombi de David Moreno (Espagne). Toujours côté cinéma, le festival accueillait cette année Volker Schlöndorff, le réalisateur du film Le Tambour, palme d'or à Cannes au même titre qu'Apocalypse Now, en 1979. L'aspect politique était marqué par la venue de Georges Corm, ancien ministre des finances du Liban, tandis que Patrick Deville recevait le prix Ulysse pour l'ensemble de son œuvre. Avec cette édition, Arte Mare revient à un niveau qui a fait sa gloire, aux origines du festival du film méditerranéen. Le public a répondu présent en masse, la richesse artistique de la manifestation s'est une nouvelle fois vérifiée avec ses «appata-

menti», son exposition et sa gastronomie. Rendez-vous est pris pour 2015 pour découvrir les «scandales» d'Arte Mare.

■ Michel Maestracci

Le Palmarès

Grand prix Arte Mare : Mon fils d'Eran Riklis (Israël)

Prix du public : Felix et Meira de Maxime Giroux (Israël/Canada)

Prix dans les murs : I nostri Ragazzi d'Ivano De Matteo (Italie)

Prix du cinéma : Cracks in Concrete de Umut Däg (Autriche)

Prix des voyageurs : Il Capitale Unamo de Paolo Virzi (Italie)

Prix Kantara : Printemps tunisien de Raja Amari (Tunisie)

Grand Prix du court-métrage

Prix du jury : Zombi de David Moreno (Espagne)

Mention spéciale du jury : Indélébile de Kevin Lameta (France)

Prix Ulysse à l'ensemble de son œuvre pour Patrick Deville

Prix Ulysse du premier roman : Les Absents de Georgia Makhlof

Frédéric Lenoir à Lupino

Le philosophe, sociologue, historien des religions, mais aussi docteur et chercheur associé de l'école des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS), Frédéric Lenoir sera, à l'invitation de l'afc-UMANI et la librairie U Principellu, vendredi 5 décembre à 18h00 à la salle polyvalente de Lupino, Auteur de nombreux romans («La parole perdue»), contes philosophiques («L'âme du monde») ou essais («Socrate, Jésus, Bouddha»), Frédéric Lenoir montre, en s'appuyant sur des expériences concrètes, qu'il existe, face à une logique quantitative et mercantile qui détruit les sociétés humaines et la planète. une logique qualitative, qui privilégie le respect de la terre et des personnes au rendement, «la sobriété heureuse» au «toujours plus», le durable au court terme, l'état d'acteur responsable à celui de spectateur passif.

Inscriptions :

Il est possible de s'inscrire par avance.

En ligne : Accéder au formulaire d'inscription

Par téléphone : 04 95 55 16 16

Par mail : afc@afcumani.org

Le chèque santé pour améliorer l'accès aux soins

Bénéficiant d'une fiscalité attractive pour les entreprises tout en offrant un soutien financier aux salariés, le nouveau chèque santé fait de belles promesses.

Les titres prépayés sont à la mode. Avantages substantiels en complément du salaire, ces chèquiers contribuent à la bonne image des entreprises en faisant le bonheur de leurs employés pour un coût minimum. Après les titres restaurant, les chèques cadeaux et les chèques vacances, la société Chèque santé lance un nouveau produit du même nom sur le marché.

Financer des soins non remboursables

L'objectif de cette start-up est de répondre à un besoin de couverture santé qui fait cruellement défaut à de nombreux Français. Près de 10 millions de personnes renonceraient ainsi aux soins par manque de moyens. Entre le déremboursement croissant des médicaments et les consultations de quelque 300 000 professionnels de santé mal ou pas du tout remboursées, près de 600 € restent à la charge des ménages chaque année.

Chèque santé propose alors aux entreprises et aux collectivités de participer au financement de ces soins pour améliorer le bien-être des salariés. Pour autant, ce n'est pas à la philanthropie des entrepreneurs que la start-up fait appel, mais bien à leur nécessité de rentabilité. Alors qu'en 2013, les DRH et les employés pointaient du doigt leur état de santé pour justifier un taux d'absentéisme de 15,6 jours par an en moyenne, ce nouvel acteur entend convaincre en agissant sur la prévention.

En pratique, les chèques santé fonctionnent comme les chèques cadeaux dans la mesure où un montant annuel est librement déterminé par l'employeur, en accord avec les représentants du personnel de l'entreprise. La somme est créditée sur une carte magnétique nominative et accessible via une application mobile.

Ce capital est ensuite utilisable tout au long de l'année auprès des praticiens référencés sur le site internet de la start-up : www.chèquesante.com. Il s'agit de professionnels diplômés d'État peu ou pas remboursés par



la Sécurité sociale et les mutuelles (ostéopathes, dermatologues, prothésistes...). C'est d'ailleurs ce qui distingue ce dispositif de l'offre du Chèque Terra bien-être proposé par le groupe Chèque déjeuner qui est, elle, dédiée à la détente (massage, balnéothérapie...).

Des chiffres prometteurs

Encore toute jeune, l'entreprise Chèque santé procède pour l'heure à des pré-inscriptions en vue de la mise en service de ses titres dès le 2 janvier 2015. Et l'engouement est au rendez-vous ! « Dès le premier jour de la pré-commercialisation, le téléphone n'a pas arrêté de sonner, s'est ainsi réjoui Vincent Daffourd, fondateur de Chèque santé, dans un communiqué. Nous avons déjà des centaines de demandes pour un montant moyen de 150 € par an et par salarié. »

Une somme qui s'explique par la fiscalité attractive de ce produit. Les chèques santé sont en effet soumis à la réglementation des chèques cadeaux pour lesquels un plafond d'exonération annuel est actuellement fixé à 156 €. En dessous de ce montant, les entreprises distribuant ces titres n'ont donc aucune charge à régler, tandis que les salariés bénéficiaires ne sont pas impactés pour leur impôt sur le revenu.

Au-delà de cette question fiscale, les employeurs se montrent également investis dans le dispositif d'après les premières constatations de Chèque santé. « On constate actuellement que les employeurs de TPE {très petites entreprises, NDLR} qui nous contactent prennent 100 % en charge ces titres, nous détaille la start-up ; quant aux plus grandes structures, le montant de leur participation est fonction des négociations avec les acteurs sociaux : 100 % ou 50-50 ou 70-30 selon les cas. »



Une histoire vécue

À la suite d'une fibrose pulmonaire contractée lors d'un séjour à Shanghai en 2009, Vincent Daffourd doit être hospitalisé puis recevoir des soins durant trois ans. Il s'aperçoit amèrement que certains frais ne sont pas pris en charge comme l'ostéopathie, des activités physiques adaptées ou encore un accompagnement psychologique.

Le projet d'un titre prépayé dédié à ces dépenses voit alors le jour grâce à sa collaboration avec Guillaume Gallois, spécialisé dans la kinésithérapie respiratoire, et rencontré à l'hôpital.

Après avoir remporté deux concours et bénéficié d'un accompagnement d'entreprise, le duo crée sa société en juin 2014.

Infos pratiques : www.chèquesante.com

Faites la lumière sur vos assurances

Lancé par deux entrepreneurs, le site internet *Monactionprevention.com* propose de comprendre et d'optimiser votre couverture d'assurance en quelques clics.

À force d'entendre partout que les Français accumulent les doublons d'assurances et qu'ils ne comprennent rien à la masse de contrats qui s'amoncelle dans leurs archives, Guillaume Cuby et Jean-François Cardon, deux entrepreneurs, ont eu l'idée de créer un service inédit de «conseil, gestion et optimisation des garanties d'assurance et documents administratifs». Leur plateforme web, *Monactionprevention.com*, a été lancée au mois de septembre et recense plus de 1 600 garanties proposées dans les contrats d'une trentaine d'assureurs et d'une vingtaine de banques.

Un catalogue de garanties

Une fois passée l'étape fastidieuse qui consiste à entrer les informations de tous vos contrats – assurance habitation, voiture, scolaire, carte bancaire, mutuelles, assurance-vie, etc. –, votre espace personnel se lit comme un catalogue présentant l'étendue de votre couverture d'assuré. Un tableau général récapitule tout d'abord la prise en charge incluse dans chacun de vos contrats. «Notre base de données traite de ce qui est garanti, des montants appliqués, des franchises et des cas d'exclusion, précise Guillaume Cuby. On reprend en fait l'ensemble des conditions générales exposées dans les contrats.» Le tout de façon plus accessible et compréhensible que les traditionnelles lignes en petits caractères des conventions...

Plus encore, ce site permet d'éliminer les doublons de garanties et de repérer les éventuelles insuffisances de couverture grâce à un outil comparatif. «Prenons l'exemple d'un particulier qui veut savoir quelle est sa prise en charge den-



Accueil

Nous connaître

Notre offre

Actualités

Inscription

Espace membre

AVANT D'ACHETER UNE NOUVELLE ASSURANCE
(voyage, location de véhicules, neige et montagne)

VÉRIFIEZ EN UN CLIC

QUE VOUS N'ALLEZ PAS PAYER 2 FOIS

LA MÊME GARANTIE

En savoir +



Maitrisez vos dépenses d'assurance

- Ne payez plus 2 fois pour la même assurance
- Comparez et trouvez vos garanties manquantes



Ne manquez plus aucune échéance de vos contrats d'assurance

- Renégociez à temps pour optimiser vos contrats
- Recevez des alertes pour tous vos contrats à échéances annuelles



N'oubliez plus aucune garantie en cas d'accident

- Accédez à toutes vos garanties, où que vous soyez
- Donnez à vos proches les moyens de gérer toute situation d'urgence

taire, explique le cofondateur, il va pouvoir visualiser toutes les garanties en la matière dont il dispose dans ces contrats, mais aussi celles qu'il n'a pas et qui existent chez son assureur ou dans les offres de ses concurrents.» Précisons ici que *Monactionprevention.com* se revendique comme une entreprise autonome et distincte d'un courtier. Le site ne propose par conséquent aucun comparatif de prix : il s'agit simplement de savoir quelle couverture on a ou non. À charge ensuite pour l'internaute de contacter son assureur pour adapter ses contrats au mieux.

La plateforme permet également d'éviter de souscrire des assurances supplémentaires inutiles. Avant de partir en voyage par exemple, il suffit de quelques clics pour déterminer si vous êtes déjà couvert (en général par votre carte bancaire) ou s'il est intéressant de contracter l'assurance proposée par la compagnie de voyage.

Une aide pour toute la famille

Afin de se rendre indispensable dans une gestion au quotidien, *Monactionprevention.com* intègre par ailleurs d'autres services an-

nexes comme la désignation d'une personne de confiance. Ce tiers à la famille, désigné par l'internaute, pourra ainsi éditer un rapport de sinistres et donc gérer les premières démarches du foyer en cas d'urgence et d'indisponibilité de ce dernier. Toujours dans l'optique qu'un événement peut intervenir brutalement du jour au lendemain, une fonctionnalité permet aussi d'enregistrer des dispositions personnelles comme le choix ou non du don d'organes ou le refus de l'acharnement thérapeutique. Attention : ces dernières volontés n'ont ici aucune valeur légale mais peuvent aider vos proches en cas de disparition brutale. Enfin, un outil d'alerte vous permet de ne plus oublier à quelle date renouveler votre passeport ou votre abonnement téléphonique.

Pour profiter de ces nombreux services, il vous faudra cependant souscrire un abonnement de douze mois au site web, tarifé à 7,50 € TTC mensuels (soit 90 € par an).

Un service de veille

Monactionprevention.com ne repose pas sur un algorithme recensant automatiquement tous les contrats d'assurance diffusés sur la Toile mais sur le travail de son équipe. Elle assure une veille constante pour actualiser si besoin les garanties déjà recensées et en ajouter de nouvelles.

Ayant déjà référencé plus de 850 conventions d'assureurs et 91 cartes bancaires, le site a toutes les chances de répertorier vos propres contrats. Néanmoins, vous ne pouvez pas en avoir la certitude avant de vous abonner. Dans cette situation, il suffit toutefois de contacter le service client pour qu'il intègre ces nouvelles informations à sa base de données.

Infos pratiques : Monactionprevention.com

SC Bocognano : si près de l'exploit en coupe de France...

Pour la première fois de son histoire, le Sporting Club de Bocognano s'est hissé au 7^e tour de la coupe de France de football. Un exploit pour le club de la haute vallée de la Gravona qui s'est ainsi déplacé dans la région lyonnaise afin d'affronter le club de Mos 3 Rivières. D'un niveau à peu près équivalent, les deux clubs amateurs se sont livrés à une rude bataille. Après avoir ouvert le score et mené longtemps 1 à 0, les Bocognanais ont cédé en seconde période et notamment en toute fin de rencontre, pour s'incliner au final 2 à 1. Pour le président du club, Franck Risterucci, il s'agissait néanmoins d'une formidable aventure qui a suscité un engouement important dans le village mais aussi dans toute la vallée.



pourrait jouer les premiers rôles de notre DH.

Nous le savions et de ce fait c'était très difficile pour nous d'aller jouer là-bas. Maintenant, il est vrai que c'est dommage d'avoir été éliminés de la sorte à ce stade de la compétition. Nous nous étions pris au jeu de la coupe de France. Plus on passait les tours, et plus l'adrénaline montait. Forcément, le jour où nous sommes éliminés, tout s'arrête brutalement et c'est vraiment difficile à digérer. Mais bon, nous allons maintenant tourner la page et ne retenir que le point positif de cette petite épopée, à savoir notre parcours dans cette compétition.

D'autant que vous avez aussi réalisé un bon début de championnat. Vous êtes un président satisfait ?

Oui, notre parcours en coupe va de pair avec nos performances en championnat de Corse de Division d'Honneur. Nous sommes sur une lancée.

A nous maintenant de poursuivre dans cette voie et pourquoi pas essayer de jouer le haut de tableau en championnat.

Je crois que notre équipe a du potentiel et que nous avons des arguments à faire valoir. J'ai la conviction que nous pouvons venir

titiller les équipes de haut de tableau.

Borgo est le grand favori de la Division d'Honneur, même si le Gallia réalise un magnifique parcours jusqu'ici. Vous pensez que le SC Bocognano pourrait venir se mêler à la lutte pour le titre ?

Oui, je pense que nous pouvons les inquiéter. Borgo est au-dessus de tout le monde dans cette poule, mais en football tout peut aller vite. Il n'est pas impossible que nous puissions venir titiller Borgo. Notre ambition maintenant est de réaliser un bon parcours dans ce championnat.

Bocognano est éliminé, mais Borgo est qualifié pour le 8e tour de la coupe de France. Que pensez-vous de ce parcours ?

Ils poursuivent leur aventure en coupe de France. Les Borgais pourraient laisser beaucoup d'énergie dans cette épreuve. Je peux vous dire que lorsque vous êtes dans un club amateur et que vous parvenez à vous hisser aussi loin en coupe, il faut de l'énergie !

Les joueurs se prennent forcément au jeu et pensent beaucoup à ces matchs là. Il en est de même pour l'entourage du club. Ça pourrait laisser des traces. Mais je crois que Borgo est néanmoins suffisamment armé pour pouvoir jouer les deux compétitions.

Quand des petits clubs comme Borgo ou Bocognano doivent se déplacer en coupe de France, quelles sont les modalités au niveau des frais ? Est-ce que vous êtes aidés ?

Oui, bien sûr. Il y a une prise en charge de la Fédération Française de Football à ce niveau là. C'est d'ailleurs le même dispositif qui est mis en place sur les championnats de CFA2.

Nous avons des indemnités de déplacements qui nous permettent de couvrir l'essentiel des frais. Cela concerne le bord à bord avec une indemnité kilométrique.

Les clubs qui se déplacent perçoivent-ils également une partie de la recette ?

Oui, tout à fait. Ces recettes permettent aux clubs insulaires de pouvoir se déplacer dans de bonnes conditions. Ce sont des aides importantes surtout dans des clubs comme les nôtres qui ne sont pas habitués à organiser de tels déplacements.

Vous avez parlé d'engouement. Les Bocognanais se sont passionnés au fil des matchs. Vous l'avez ressenti au sein du groupe ?

Oui. L'engouement était très fort. C'était vraiment très impressionnant. Je remercie toutes les personnes qui se sont manifestés au cours de ces dernières semaines.

Nous avons reçu également des messages de nombreux autres clubs, mais aussi de la Ligue Corse de Football, de nombreuses personnes, d'anciens joueurs. Cela nous a vraiment fait chaud au cœur. Lorsqu'on joue des compétitions de ce type, c'est très important de se sentir soutenu, et cela a été le cas.

■ **Frédéric Bertocchini**



Franck Risterucci

Franck Risterucci, le SC Bocognano a été éliminé en coupe de France à Mos 3 Rivières, près de Lyon. C'est dommage car cette équipe évolue à un niveau hiérarchique inférieur au vôtre...

Oui, mais nous ne pouvons pas comparer un match de coupe aux rencontres qui se déroulent dans la hiérarchie nationale. Mos 3 Rivières évolue à un niveau inférieur au nôtre, mais c'est une DHR qui pourrait très facilement évoluer dans notre championnat de Division d'Honneur en Corse. Et je pense même que cette équipe

Réintégrer la Citadelle d'Ajaccio au cœur de la cité

Le 20 octobre dernier a été présenté en mairie d'Ajaccio par Simone Guerrini, conseillère municipale en charge de la Culture, un ouvrage commandé par l'ancienne municipalité. «La Citadelle d'Ajaccio, imaginer un nouvel espace urbain», aux éditions Piazzola.

Cet ouvrage plus qu'historique se construit comme un projet, une volonté, celle de donner à la Citadelle d'Ajaccio une place au cœur de la Cité. Pourtant, le premier pas fondamental de restitution de cet espace militaire tarde à venir. Les ajacciens attendent toujours ce geste symbolique promis par le ministère de la Défense de cession de cet espace à la Ville. Qu'en est-il d'une éventuelle signature avec l'Etat d'un protocole d'accord pour la conservation patrimoniale urbaine et paysagère de la Citadelle ? L'ouvrage d'Antoine-Marie Graziani constitue une première voie d'appropriation de la Citadelle par les Ajacciens qui finalement méconnaissent ce lieu coupé de la vie de la Cité.

Un lieu d'histoire méconnue

Hormis les journées du patrimoine qui permettent pendant un laps de temps aux ajacciens de découvrir ce qui se cache à l'intérieur des murailles, c'est une méconnaissance totale du lieu qui s'impose que ce soit au point de vue spatial ou historique.

De l'histoire affleurent quelques anecdotes telles que la tête de Sampiero Corso plantée sur une pique ou encore le suicide, dans un cachot que l'on visite toujours, de Fred Scamaroni.

Mais finalement à l'aune de 5 siècles d'histoire c'est bien peu. En effet la Citadelle du XV^{ème} naquit au fondement de l'Ajaccio génois.

Pour autant, elle est un lieu de rupture, un îlot dans la Cité.

Comme le souligne Antoine-Marie Graziani, la Citadelle a tout d'abord été construite «contre», face à la Ville. Elle est durant des siècles un espace autonome à l'existence propre. Son lien à la Ville et à l'histoire de la Corse en général est ténu. Antoine-Marie Graziani a choisi donc

de rattacher la Citadelle à des hommes et à des faits pour donner de la chair à un espace à l'abandon.

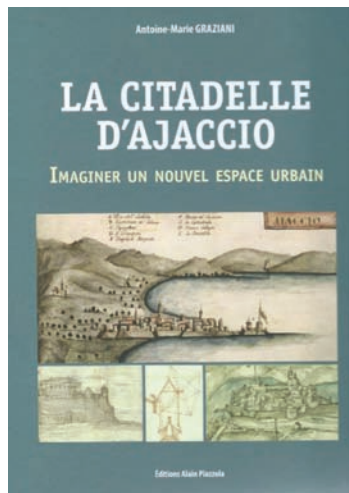
Ainsi, l'ouvrage-«projet» s'édifie autour de 5 destins et 5 faits majeurs : 1492, c'est autour du créateur d'Ajaccio Domenico de Negroni et de l'architecte qui a conçu la Citadelle, Giacomo Palearo de Morcote que l'on découvre la vocation de cet édifice.

Plus tard au XVIII^{ème} siècle, la Citadelle est un enjeu pour Pasquale Paoli qui essaye en vain de s'en emparer en 1763.

Le deuxième à s'y casser les dents sera Napoléon Bonaparte dont un des premiers faits d'armes se passe en 1792 à Ajaccio aux abords de la Citadelle.

Enfin, Fred Scamaroni y trouvera un destin funeste. Ces divers moments finissent d'ancrer définitivement la Citadelle dans l'histoire de la Cité passant du statut de lieu militaire à celui de patrimoine.

■ Marie Gambini



Antoine-Marie Graziani donne par ses recherches minutieuses un destin culturel à la Citadelle. La prochaine étape est celle factuelle de la restitution.

passé pour en arriver là où nous en sommes : un édifice prestigieux mais à l'abandon et qui gêne la circulation de la ville.

L'ouvrage se construit autour de cinq personnages et cinq faits importants : pourquoi ce postulat ?

L'idée des cinq personnages et des cinq faits m'est venue en écoutant parler les guides. Il leur faut pour présenter un lieu le rattacher à des hommes et des faits.

C'est aussi ce qui conditionne la signalétique. Nous aurons donc 5 hommes «indiscutables» (le créateur d'Ajaccio Domenico de Negroni, l'architecte qui a conçu la citadelle Giacomo Palearo de Morcote, appelé le Fratino, Pascal Paoli qui a essayé de s'emparer de la citadelle en 1763, Napoléon Bonaparte dont un des premiers faits d'armes se passe en 1792 à Ajaccio aux abords de la citadelle, Fred Scamaroni mort dans la citadelle en 1943) et cinq dates (1492 pour la fondation d'Ajaccio, 1563 pour le plan de la nouvelle citadelle, 1763 pour Paoli, 1792 pour Napoléon, 1943 pour Fred Scamaroni).

On peut imaginer une signalétique à l'entrée de la citadelle et à l'intérieur de la citadelle mais aussi un parcours à proximité (statue de Paoli et Maison Bonaparte).

Cet ouvrage permet aussi de revenir sur des idées reçues comme la création de la citadelle sous l'égide du Maréchal de Thermes ?

Ce genre d'études remet très souvent en cause des idées reçues. Je me souviens lorsqu'on avait fait la publication de l'Histoire d'Ajaccio en 1992, Francis Pomponi avait fait un laïus pour nous expliquer qu'Ajaccio était la «plus française des villes corses».

C'était là un parti pris idéologique. En fait il n'acceptait pas l'idée que la citadelle d'Ajaccio était une construction génoise : le mythe de la construction par le Maréchal de Thermes était encore bien présent, malgré ce que j'avais déjà écrit alors dans l'ouvrage et le CRDP a reproduit l'ancien discours sans trop se préoccuper de la vraisemblance du fait.

En réalité, les Français avaient 1500 soldats à Ajaccio et ils occupaient toutes les maisons, les tra-



Cet ouvrage est une commande politique, dont le but est d'«imaginer un nouvel espace urbain», dans quelle démarche s'inscrit l'historien à cet effet ?

Il s'agit pour l'historien de participer d'un effort collectif pour imaginer un nouvel espace urbain aux côtés notamment d'architectes et des services de la ville.

L'étude historique donne d'abord un cadre général : la citadelle n'a pas été conçue dans la ville mais contre la ville. De là provient la discontinuité de l'espace, renforcée par la création de deux places non aedificandi. Ça a une influence dans la manière dont ce morceau de la ville a été pensé. L'historien doit expliquer la situation actuelle de la citadelle mais aussi par quelles phases l'on est

vaux qu'ils ont réalisés se situaient en dehors de la place. Que l'on ait alors gravé une plaque qu'on a installé auprès de ces travaux, pourquoi pas, cela se faisait communément (comme je l'explique pour des travaux sur le mur en 1503 à l'intérieur de l'ouvrage).

Mais cela n'a rien à voir avec la citadelle et l'installation de la plaque sur la citadelle à la fin du XVIII^e siècle est le fait d'une famille ajaccienne et relève de l'erreur manifeste (volontaire ou pas d'ailleurs).

On a un grand nombre de pièces montrant que la place est une

création du Fratino pour ce qui est des plans et qu'elle est totalement génoise comme conception (les travaux commencent en 1562 trois ans après le départ des Français).

L'histoire de la citadelle d'Ajaccio, c'est aussi l'histoire des grandes figures : Napoléon, Paoli et Fred Scamaroni...

C'est ce que je dis plus haut. Il faut pour faire comprendre l'endroit le rattacher à des personnages «forts» que l'on puisse représenter d'une façon ou d'une autre.

J'ai hésité à remplacer le Fratino par Sampiero. On aurait retrouvé trois des personnages de la construction de Novellini (Sampiero, Paoli, Napoléon) mais on aurait évacué la partie génoise et méditerranéenne de la cité.

Le Fratino est peu connu en France, mais il a été l'ingénieur de Philippe II et un des principaux fortificateurs de la Méditerranée. On pourrait avoir un panneau avec les dessins qu'il a réalisés en différents endroits (Sardaigne, Espagne, Tunis) montrant la parenté de la citadelle d'Ajaccio avec d'autres citadelles en Méditerranée.

Paoli est entré à Ajaccio récemment à travers la statue qui se trouve à proximité de la citadelle. On peut construire quelque chose de cette proximité, comme de la proximité avec la maison Bonaparte pour Napoléon.

Enfin la visite de la cellule de Fred Scamaroni (aujourd'hui inaccessible) compléterait un parcours patrimonial, avec un panneau concernant un des héros de la Résistance dans l'île.

La citadelle est aujourd'hui un enjeu majeur pour les Ajacciens, comment en faire un lieu de vie tout en conservant sa vocation patrimoniale ?

D'abord en évitant le trop grand respect des vieilles pierres. La conservation du quai Napoléon est pour moi une erreur à partir du moment où l'on dispose de la citadelle.

Après tout on a détruit une grande partie de l'ancien à Ajaccio dans les années 70 (caserne Abbatucci, hôpital militaire et grand séminaire) sans se faire de particulière violence pour des édifices bien plus anciens que le quai.

Pour la citadelle il faudra pouvoir y pénétrer différemment d'au-

jourd'hui (il n'est pas question de n'avoir que la minuscule entrée actuelle) et donc ouvrir dans le mur (comme à Bastia au Palais des Gouverneurs) ou trouver une circulation qui permette à des visiteurs de pouvoir habiter le lieu. Il faudra aussi faire le tri entre les édifices à conserver et ceux qu'il conviendra d'abattre ou de remplacer. Il faudra regarder ce qui a été réalisé dans d'autres cités qui disposaient de bâtiments identiques pour s'en inspirer. Certaines ont fait de grandes choses avec leurs vieux murs...



Ajacciu : L'asempiu d'una cità incù l'ora, u ghjornu, u mesu è l'annu di a so nàscita !

A prima petra di a Cità d'Ajacciu (Ghjinuvesa !) hè stata missa u 30 d'Aprili di u 1492 à sett'ori di sera ! In u 1485 l'Uffiziu di San Ghjorghju hà vulsutu cuntrà i signori cinarchesi fendu un presidiu à a Punta di Capubollu. In u 1492 u castellu hè fattu da prima à a punta di A Lecchia, una data à l'americana ! Ma sarà cunnisciuta da veru sta storia ?

NOUVEAU NISSAN NOTE UN BOUCLIER DE PROTECTION POUR UNE CONDUITE PLUS SÛRE.

À PARTIR DE

10 990 €⁽¹⁾
SANS CONDITION



Innovation that excites



SYSTÈME D'ALERTE ANTI-COLLISION
NISSAN SAFETY SHIELD⁽²⁾



AIDE AU STATIONNEMENT
NISSAN AVN - VISION 360°⁽²⁾



SYSTÈME DE NAVIGATION
NISSANCONNECT 2.0⁽²⁾

NISSAN AJACCIO

Z.A. La Caldaniccia

20167 Sarrola-Carcopino

04 95 78 50 18

NISSAN BASTIA

R.N 193

20600 Furiani

04 95 55 34 00

Pour plus d'informations, rendez-vous sur nissan-offres.fr



Innover autrement. (1) Prix au 01/06/2014 du Nouveau Nissan NOTE Visia 1.2L 80 ch avec option peinture métallisée: **13 680 €** après déduction de 2 660 € de remise. **Modèle présenté** : Nouveau Nissan NOTE Black Line 1.2L 80 ch avec option peinture métallisée: **13 680 €** après déduction de 2 660 € de remise. (2) **Equipements disponibles de série ou en option sur certaines versions sauf Visia.** Offres non cumulables avec d'autres offres, valables du 01/06/2014 au 30/06/2014, réservées aux particuliers chez les Concessionnaires NISSAN participants. (3) Limitées à 100 000 km. NISSAN WEST EUROPE SAS au capital de 5 610 475 €, RCS Versailles n° B 699 809 174 - Parc d'Affaires du Val Saint-Quentin - 2, Rue René Caudron CS 10213 - 78961 Voisins-le-Bretonneux Cedex.

Consommations gamme cycle mixte (l/100 km) : 3,6 - 5,1. Émissions CO₂ (g/km) : 92 - 119.

I Kongoni «Le cap du million de vidéos vues sur internet a été franchi»

I Kongoni sont une troupe d'humoristiques jeunes Corses qui, au travers de vidéos postées sur internet, touchent aujourd'hui 20.000 fans et des dizaines de milliers de personnes. Avec plus d'un million de vidéos vues sur la toile en seulement une année d'existence, Dumè Monti, le président de l'association I Kongoni, ne se prend pas au sérieux et tient à évoquer la notion de «groupe», car à ses yeux, cela va dans le sens contraire de ce que devient la société aujourd'hui. Chez les Kongoni, la notion de travail d'équipe, du rire ensemble est primordiale. Et cela se ressent forcément à travers les tournages.

Dumè Monti, comment est venue l'idée de créer I Kongoni ?

A l'époque je travaillais pour le sport club de Bastia. Quand le club a voulu changer de prestataire, j'ai eu du temps libre devant moi. Je me suis dit que ça serait sympa de travailler de nouveau sur l'humour, comme j'avais pu le faire lorsque j'étais plus jeune. J'avais remarqué qu'il n'y avait pas beaucoup de gens qui réalisaient des vidéos humoristiques chez nous, et cela m'a donné l'idée. C'est comme ça que cela a commencé. Mais jamais je n'avais imaginé l'engouement qui allait suivre.

L'humour fait également parti de notre culture. On pense forcément à Teatru Mascone, Tintin Pasqualini et bien d'autres... Mais là, avec vos vidéos et internet on peut dire que c'est une nouvelle forme d'expression qui a été inventée...

Oui, bien sûr, nous sommes fans de Mascone et de Tintin Pasqualini, et même d'Hubert Tempête. Ces humoristes là n'avaient peut-être pas la vidéo, mais ils étaient et restent aujourd'hui encore très drôles. Ce sont des gens qui nous font rêver.

Nous donnons peut-être, nous les Corses, l'image d'un peuple pas très joyeux. Mais ce n'est qu'un cliché, car en réalité nous aimons la fête et avons un sens de l'humour très prononcé. La macagna le prouve. C'est cela que vous voulez montrer dans vos vidéos ?

Il y a chez nous une vraie culture de l'humour. Nous n'hésitons pas à nous moquer de nous mêmes et



peut-être plus qu'ailleurs. Mais nous savons aussi nous moquer des autres. Mais dans nos vidéos nous essayons aussi de faire passer des messages. Par exemple, tout le monde a entendu parler de l'affaire des bandere voici quelques jours. Nous avons fait une vidéo par rapport à ce phénomène. Nous avons constaté que des gens aimait mettre des têtes de Maure sur les plaques d'immatriculation des voitures. Nous avons fait un faux télé-shopping sur cette thématique qui avait très bien fonctionné.

Vous êtes aujourd'hui onze à vous produire dans cette troupe. Aviez-vous imaginé, au début, que cela allait prendre une telle ampleur ?

Nous sommes onze en effet, et la troupe n'est pas fermée. Mais onze c'est déjà un beau chiffre. Mais je ne pensais jamais qu'un tel engouement allait naître autour de notre démarche. C'est extraordinaire pour nous et ça nous pousse à continuer. Au départ, I Kongoni ont été créés pour s'amuser. Aujourd'hui, avec l'engouement, cela devient presque un travail. Bon... Nous ne touchons pas d'argent même si cela représente une grande dose de travail.

I Kongoni... Mais qu'est-ce que cela veut dire au fait ? Ce n'est pas du corse, non ?

Nous ne nous y attendions pas là non plus, mais c'est devenu un mot corse. C'est rentré dans la tête des gens. Mais en fait, nous ne devrions pas dire Kongoni, mais "KongonY", en appuyant bien sur le "i" final. Le kongoni est un animal d'Afrique.

Mais pourquoi avoir choisi ce nom ?

Nous étions dans une pièce avec des membres de la troupe. Et là, j'ai dit à une personne, «il faut qu'on ouvre un livre afin qu'on trouve un

nom». C'est ce que nous avons fait. Nous avons mis le doigt au hasard et nous sommes tombés sur «kongoni». Nous avons trouvé que c'était drôle. Nous l'avons corsisé dans sa prononciation, et c'est devenu notre nom. Et je trouve qu'il nous va bien.

Quels sont les ingrédients que vous voulez mettre dans vos vidéos ?

Il y a de l'ironie et de l'humour bien évidemment, mais nous essayons aussi de faire passer des messages. Nous n'attaquons personne. Nous ne voulons pas faire du buzz en attaquant des gens. Nous faisons aussi des parodies, ou des créations originales. Nous essayons de toucher à tout. Des fois, ça fonctionne très bien. Des fois, un peu moins. Mais c'est la vie d'artiste dans laquelle il faut savoir toucher à tout et travailler.

On dit que les Corses sont susceptibles. Quelles sont les limites à ne pas dépasser ?

Oui, nous sommes susceptibles. Mais c'est bien. Cela démontre que nous savons nous révolter aussi. J'ai vu des humoristes nous attaquer, nous, les Corses. Certains le font gratuitement et sans que cela soit drôle. D'autres le font avec talent. Le problème c'est que souvent, les humoristes qui parlent de la Corse utilisent des clichés ringards et vieux. C'est fatiguant et usant. Il n'y a pas de renouvellement dans les vidéos qui se moquent des Corses et de la Corse.

Cela nous renvoie à la question : peut-on rire de tout ? Et en Corse, est-ce que cette question n'est pas encore plus sensible qu'ailleurs ?

C'est compliqué de répondre à cette question. En ce qui nous concerne, dans toutes les vidéos que nous

avons pu faire, nous n'avons jamais eu de soucis. C'est-à-dire que nous ne nous sommes jamais freinés et nous avons toujours ri de tout. Après, nous n'avons pas touché à tout non plus. Et c'est vrai que nous pourrions avoir un vrai débat de fond sur ça. Je crois qu'on peut rire de tout, mais peut-être pas avec n'importe qui. Les vidéos qui font rires certains ne font pas rires d'autres. Nous le voyons très bien lorsque nous publions des vidéos, les réactions sont très diverses et souvent opposées. C'est compliqué de plaire à tout le monde.

Derrière l'humour se trouvent des messages que vous voulez faire passer. Peut-on dire qu'il y a aussi du militantisme qui se cache dans les sketches que vous réalisez ?

Bien sûr ! Mais vous savez, le «militantisme», n'est pas un gros mot. Certains considèrent qu'il s'agit d'un gros mot, mais nous ne voyons pas les choses de cette manière là, et oui, il y a du militantisme dans les vidéos d'I Kongoni. Nous travaillons énormément sur la langue corse. Quand les vidéos sont en langue corse, elles sont moins «vues», mais cela ne nous dérange pas. Au contraire. Nous voulons démontrer que la langue corse est une langue moderne. La troupe est à 90% bilingue, ce qui n'est pas mon cas. Je le comprends, mais je ne le parle pas. Mais je tiens à ce que la troupe parle et fasse vivre la langue corse.

La troupe I Kongoni est composée de : Dumè Monti (Président), Luc Torrese (Vice-Président), Laurine Pieri, Josepha Daria Geronimi, Christophe Giudicelli, Lucia Perfetti, Olivia Pasqualini, Adrien Casanova, Paul Mathieu Santucci, Andrea Pinelli, Doria Ousset

■ **Frédéric Bertocchini**

PORTO-VECCHIO

Le cross des Dunes en version automnale

L'épreuve organisée par l'AS-PVA a permis d'effectuer, le 16 novembre dernier, sur le parcours implanté à proximité du port de commerce de la Cité du Sel, une véritable revue d'effectif grandeur nature. Les clubs de l'AJB, de l'ACB, du CAP, du GFCA, du COLT, du CAA, de l'AC Corte et de la Furmicula, sans oublier les triathlètes du Sud Corse Triathlon, avaient fait le déplacement pour cette épreuve. Un cross disputé sous une météo de saison avec la pluie qui s'est parfois invitée à la fête. Au bout du compte les succès ont été partagés même si les clubs de l'AJB et de l'ACB ont plus souvent fréquenté les plus hautes marches des podiums. Les courses des seniors femmes et hommes ont été remportées, respectivement par la Porto-Vecchiaise Najia Bouthiche et le



Cortonais Guillaume Peretti dont on rappellera qu'il est détenteur du record du GR20 en 32 heures. Prochain rendez-vous, ce week-end avec, samedi et dimanche, le cross du quoti-

dien Corse-Matin qui s'appuiera sur l'épreuve de l'AJ Bastia à Casatorra Voici, donc les trois premiers de chacune des courses

■ G.-A.M.

Les podiums

Animation école d'athlétisme : Filippi, Milanini, Bashford, Sini, Melis, Rocchi, Feret.

Poussines : 1. Rogliano (ACB), 2. Drissi (AJB), 3. Michel (ASPVA),

Poussins : 1. Beau (AJB), 2. Blasini (AJB), 3. Meziani (ASPVA),.

Benjamines : 1. Bry (ACB) 8'43, 2. Roth (AJB) 8'44, 3. Manenti (CAA) 9'04,.

Benjamins : 1. Parisi (COLT) 9'42, 2. Toth (AJB) 9'56, 3. Bouzakri (AJB) 9'59

Minimes filles : 1. Lambert-Ringuet (CAA) 10'01, 2. Lanfranchi (CAA) 10'59, 3. Cazin (CAA) 11'04

Minimes masculins : 1. Guidicelli (AJB) 9'29, 2. El Abdouni (AJB) 9'33, 3. Bouzakri (AJB) 9'46

Cadettes : 1. Luciani (CAA) 12'04, 2. Pini (CAA) 12'22, 3. Rancelli (CAA) 12'35

Cadets : 1. Bouzakri. Y (AJB) 15'12, 2. Bouzakri. A (AJB) 15'12, 3. Bouzakri. Ab (AJB) 15'49.

Juniors filles : 1. Perolari (ACB) 11'43, 2. Monciovi (ACB) 12'01, 3. De Zotti. N (CAA) 13'10

Juniors masculins : 1. Terrazoni (ACB).

Espoirs-seniors vétérans femmes : 1. Bouthiche (ASPVA) 1^{ère} VF 18'57, 2. Filippi (ASPVA) 2^e VF 20'20, 3. Buchet (ASPVA) 3^e VF 24'28

Espoirs-seniors vétérans hommes : 1. Peretti 1^{er} SH 32'07, 2. Fattaccioli (ACC) 1^{er} V1H 33'13, 3. Magne (A Furmicula) 2^e SH 33'13.

Le hors-stade en ordre de marche

Le hors-stade au travers de ses différentes disciplines affiche une belle santé en Corse. Pour s'en convaincre il suffit de se référer au nombre de courses, tant sur macadam, mais surtout en pleine nature, qui jalonnent l'année. Une pratique qui concerne les plus aguerris, habitués des périples sur les lignes de crête et à la recherche de performances, mais, également, un public plus large et plus axé sur le loisir désireux de découvrir des paysages, souvent somptueux, au fil des courses. Les compétitions de qualité ne manquent pas au plan régional, et il convient de mettre tout cela en ordre au sein d'un calendrier. Tel était l'objectif de la réunion de travail qui s'est déroulé le samedi 15 novembre dans la salle du stade Santos Manfredi à Corte.

Sous la présidence de **Laurent Pantalacci**, en charge de la Commission Régionale des Courses Hors-Stade de la Ligue Corse d'Athlétisme, les organisateurs se sont retrouvés pour la mise en œuvre du calendrier corse. Les travaux, ont débuté par une minute de silence à la mémoire de Marcel Marchetti, disparu voici peu. En présence de la présidente de la Commission Départementale de la Haute-Corse, **Sophie Ceccarelli**, du président du comité d'athlétisme de la Corse du Sud, **Félix Antonietti**, mais aussi du représentant de la jeunesse et des sports, **M. Cadot**, les présidents des clubs et les différents organisateurs ont pu évoquer toutes les thématiques liées à la mise en place des courses. A l'issue d'une réunion menée de manière très constructive, le calendrier

insulaire a été établi dans ses grandes lignes et devrait être opérationnel rapidement. A l'évidence, le hors-stade corse a prouvé lors de cette réunion, qui a permis, dans le même temps, d'élire **Hubert Anedda** à la tête des courses hors-stade sudistes, qu'il était conscient que le succès des épreuves requerrait encore plus de vigilance et de rigueur au plan organisationnel... Du côté des informations pratiques, il est rappelé aux organisateurs, qu'ils doivent transmettre le document d'inscription définitif au calendrier régional, en joignant un chèque de 30 euros par course, à l'ordre des comités départementaux de la Corse du Sud et de la Haute-Corse, dont dépendent les épreuves.

■ G.-A.M.

La Cave «new look» a fêté le Beaujolais nouveau

La dernière quinzaine du mois de novembre est la période consacrée au Beaujolais nouveau. A Porto-Vecchio, cela s'est, à l'instar d'autres endroits dédiés au vin, déroulé le jeudi 20 novembre. En cette occasion, la Cave, dirigée depuis 2013 par Xavier Cesari et Nicolas Isoni, avait convié ses clients à une dégustation de Beaujolais nouveau, mais également de grands crus de ce même terroir à l'image du Moulin à Vent. Plus d'une centaine de personnes ont goûté à cette cuvée 2014. Avec la bagatelle de 900 références faisant, bien entendu, la part belle aux vins insulaires, continentaux mais également du monde, la Cave se positionne comme un lieu incontournable à Porto-Vecchio. La finalisation très prochaine d'un bar à vin, et une année 2015 riche d'événements avec, notamment, la mise en place de cours d'œnologie vont mar-



quer les mois à venir dans la Cité du Sel qui se voit offrir un lieu unique où le plaisir du vin sera jumelé avec la

découverte d'autres disciplines liées à la culture.

■ G.-A.M.

ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE est édité par CorsicaPress Editions SAS, Imm. Marevista - 12, Quai des Martyrs de la Libération 20200 Bastia

BUREAUX 1, Rue Miot (2^{ème} étage) 20200

BASTIA - Tél. 04 95 32 04 40

ANNONCES LEGALES Tél. 04 95 32 89 92

ABONNEMENTS Tél. 04 95 32 89 97

PUBLICITE-RELATIONS EXTERIEURES :

Ajaccio (04 20 01 49 84)

Bastia (04 95 32 89 96)

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Paul Aurelli

(04 95 32 89 95).

CONSEILLERS : Jean Bozzi (Éditorial), Philippe Giammari (Vie locale), Roland Frias (Cultura e lingua Corsa), Christian Gambotti (Diaspora et Corses de l'extérieur).

REDACTION Tél. 04 95 32 89 95/89 98

Rédacteur en chef : Paul Aurelli

1^{er} Secrétaire de rédaction : Pascal Muzzarelli

COMITE DE REDACTION : Paul Aurelli, Antoine Asaro (Dessin), Frédéric Bertocchini, Feli Filippi, Véronique Franchi, Marie Gambini, Philippe Giammari, Jean-Toussaint Leca, Toussaint Lenzi, Michel Maestracchi, Giacumu-Andria Mela, Jacques Paoli, David Raynal, Jean-François Rouchon, en partenariat avec **ALTA FREQUENZA**.

COMITE DE SURVEILLANCE : Pierre PUGLIESI

(Président), Jérôme FABRO-AURELLI (Vice-Président), Gérard ALEXANDRE, Jean BOZZI, Philippe GIAMMARI, François RISTORCELLI, Jean TOMA

IMPRIMERIE AZ Diffusion 20600 Bastia

PAO Studio ICN avec la collaboration de

Kitchen Design et d'**Olivesi Graphique**

DEPOT LEGAL (A date de parution/Bastia)

CPPAP 0319 188773 - **ISSN** 2114 009

Économie en liberté

L'inertie de la dette publique en France

La France vient de passer le cap des 2'000 milliards de dette publique. En 2015, la dette publique française s'approchera de 100% de sa richesse nationale. Le pays confirme ainsi année après année son incapacité à juguler sa fuite en avant budgétaire. Derrière cette somme abstraite il y a des réalités pratiques que certains dirigeants politiques feignent d'ignorer.

Des implications pratiques

Le montant de la dette publique française renvoie à une réalité implacable. En effet, un taux d'endettement à 100% du PIB, soit 2'000 milliards d'euros pour simplifier, implique que la France doit trouver quotidiennement 800 millions d'euros par jour à emprunter pour répondre aux impératifs de financement (salaire des fonctionnaires, allocations chômage, pensions de retraites...). Sur ces 800 millions d'euros, 200 millions proviennent de prêteurs français mais les 600 millions restants proviennent de prêteurs étrangers. Dès lors, la dépendance de la France aux marchés financiers est évidente car sans le soutien de ces derniers le pays ne pourrait pas faire face à ses engagements financiers et elle ne pourrait pas continuer à vivre au-dessus de ses moyens comme elle le fait depuis maintenant environ 35-40 ans.

La réalité des enjeux financiers quotidiens est incontournable. De façon très pratique, si la France n'arrive pas un jour à trouver les 800 millions d'euros dont elle a quotidiennement besoin, cela implique le fait que le lendemain son besoin sera de 1'600 millions d'euros (800 millions d'euros multiplié par deux) et ainsi de suite. Un des problèmes de ce phénomène est que plus le montant à trouver est élevé, plus il devient cher de se financer. Dès lors, la somme que la France devra rembourser suite à cet emprunt sera plus élevée car le taux d'intérêt demandé sera lui aussi plus haut, soutenant alors un phénomène de cercle vicieux appelé effet boule de neige.

La charge du remboursement de la dette pèse sur les finances publiques. En effet, la France emprunte en moyenne sur les marchés financiers pour financer ses déficits à un taux de 2% depuis le début de l'année 2014. Autrement dit, la France affecte 2% de son PIB (richesse nationale produite) aux frais financiers. Or, avec une croissance économique nominale (prise en compte de l'inflation) proche de 1% en 2014, le différentiel fait que le montant de la dette augmente mécaniquement. En d'autres termes, la dette publique ne peut qu'augmenter car la charge de la dette (2%) est plus élevée que le rythme d'accumulation des richesses (1%).

L'importance majeure du niveau du taux d'emprunt de la France

Le taux d'emprunt est la clef de voute de l'édifice financier français. Bien que ce taux soit rarement mis en avant, il constitue, avec celui de la croissance économique, l'indicateur clef à partir duquel il convient d'analyser la viabilité du budget de la France et la soutenabilité de sa dette. Si le taux est faible, les intérêts que la France devra à ses créanciers seront faibles. Inversement, si le taux est élevé les intérêts dont la France devra s'acquitter seront élevés.

Les projections de taux d'emprunts prennent une importance capitale. En effet, le seul remboursement de la dette, autrement dit le remboursement du capital emprunté plus le paiement des intérêts, représente à lui seul le premier poste du budget de l'Etat (hors dépenses de sécurité sociale), devant l'éducation nationale, les retraites et la défense nationale, qui sont les trois postes de dépenses les plus coûteux après les engagements financiers de l'Etat. Dès lors, une hausse des taux viendrait compromettre l'équilibre financier de la France. Une hausse de seulement +1% du taux d'emprunt de la France, se traduirait immédiatement par la nécessité de trouver au minimum 30 milliards d'euros supplémentaires au titre du refinancement de la dette..

La France bénéficie actuellement de conditions de financement exceptionnelles. Alors que la France emprunte traditionnellement aux alentours de 5% sur le long terme, le taux moyen de 2% sur l'année 2014 est à ce titre particulièrement exceptionnel. La situation est d'autant plus exceptionnelle au regard du taux très favorable avoisinant les 1,35% dont bénéficie la France depuis l'été 2014. Cette "performance" meilleure que prévue tempère les tensions financières qui pèsent sur le pays. Toutefois, ces taux d'emprunt ne reflètent pas une bonne situation économique mais renvoient à un contexte international totalement indépendant de la France.

Sylvain FONTAN, Economiste (www.leconomiste.eu)

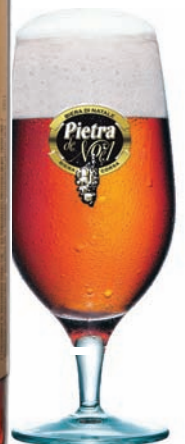
Pietra Di Natale

Au rendez-vous des fêtes de Noël depuis 1999, le millésime 2014 de la Pietra de Noël ne devrait pas décevoir les amateurs. Dans son désir constant d'innover, la Brasserie Pietra a développé cette année une nouvelle recette, dans sa plus pure tradition, à partir de malts sélectionnés et de farine de châtaigne corse.

Mais laissons parler un spécialiste, Raphaël Pierre Bianchetti, sommelier conseil : «Une robe intense dominée par l'ambre foncé. De fines bulles qui illuminent un joli reflet grenat brillant qui borde le disque. La mousse est dense, épaisse et persistante, de couleur beige pâle, presque blanche. Un nez expressif et complexe. Les notes fermentaires et maltées, légèrement empyreumatiques, dominent. La puissance du nez est typique des bières d'hiver, les parfums d'épices, de caramel et de réglisse s'entremêlent aux notes fraîches, végétales et mentholées. Un spectre aromatique large et fort.

En bouche, l'attaque est nette et franche. Les fines bulles rehaussent la sensation de fraîcheur. Le corps est fort, sec et expressif. Comme lors de la phase olfactive, les arômes de caramel et d'épices dominant et laissent apparaître des notes de tabac et de fruits secs (amandes amères et châtaigne). La finale est très longue, marquée par une amertume fine et persistante.

La Pietra de Noël est une bière de gastronomie ! Elle



accompagnera parfaitement des plats à chairs fines, volailles ou viandes blanches de préférence, grillées ou rôties, accompagnées de champignons, de fruits secs, ou même de châtaignes confites... Il faut privilégier un accompagnement souple, onctueux voire doux pour compenser la puissance de la bière (amertume, vivacité...) Ex : Pintade aux marrons, Suprême de volaille crème aux morilles, Souris d'agneau, écrasé de pomme de terre truffée...

La Pietra de Noël*, à bien des égards, se comporte comme un vin blanc puissant, à maturité, qui aurait été élevé en barrique ! Les reflets ambrés, les notes grillées, une jolie amertume, il ne manque rien !»

Le millésime 2014 est disponible en bouteille 75 cl bouchon champagne dans les magasins, et à la pression dans les bars.

*Pietra de Noël titre 7% d'alcool,

Caffé
ROMANA
Pizzeria & Food

28, Cours Napoléon
20000 Ajaccio
09 67 38 48 37
cafferomana@hotmail.fr

U Cunventu d'Alisgiani in ricordu di Fratucciu Ulivu

Il était et restera le «curé de l'Alisgiani»... celui que tous appelaient Fratucciu, avec la connotation affectueuse que ce nom suscitait, se sont réunis en nombre dans l'église du couvent de l'Alisgiani en ce dimanche automnal, pour une cérémonie en sa mémoire. L'occasion pour le père Christophe qui a célébré la messe dédié à père Olive, de bénir la plaque apposée à même le sol, en souvenir de celui qui avait su prouver son attachement à ce lieu de

culte, à sa région, et à sa population.

Il y a un peu plus d'un an, Fratucciu Ulivu si n'hè andatu à l'altru mondu... il ne repose pas au couvent de l'Alisgiani où il espérait tant faire sa retraite, mais cette plaque commémorative le lie au lieu qu'il affectionnait tant, à tout jamais.

Il aurait été fier et heureux de voir la concrétisation de la troisième tranche des travaux de restaura-

tion de l'édifice, notamment une superbe salle des fêtes, aux murs boisés, lui conférant une chaleureuse atmosphère... Oui, Fratucciu aurait apprécié. Mais laissons parler le poète Paulu Piazzoli de Terrivula pour rendre hommage à celui qui n'est plus, mais ne cesse d'éclairer nos vies, de son éternelle aura.

■ Jacques Paoli



Le père Christophe a procédé à la bénédiction de la plaque à l'issue d'une émouvante cérémonie

In ricordu à Fratucciu Ulivu

Paulu Piazzoli

Un u videremu più
In chjesa à Fratucciu Ulivu
Hè accantu a ghjesu
E ci tessu u so nidu
Ma ellu avà da quassù
A tutti traccia l'inviu.

In trenu ere collatu
In Corti à una reunione
Ma quandè tù si voltatu
Cambiatu hai di vagone
Tuttu di neru amantatu
Senza fiori nè curone.

Pe'a Corsica chjesale
Ghjè una vera tragedia
Hai supportatu u male
Senza lagnati una cria
Cu'lu destinù ùn ci vale
Ghjè ellu chi ci curvia.

E parochje d'Alisgiani
Pienghjenu u so figliolu
Ancu Verde è Moriani
Incu Cervioni so in dolu.
E paesi più luntani
Da Ajacciu à Niolu.

Ingaggiatu ind'a Legione
Pe' a pace ind'e nazioni
Curatu la professione
Quesse eranu è to imbizioni
Ma lu rispettu s'impone
Vistu e to decorazioni.

U passatu cu' u passatu
Ma pensave à l'avenire
Avà chi ti si sguassatu
Ne ferma un suveniru
U ritratu d'un gran' sullatu
Quellu d'un prete martire

Quantu lacrime asciuvate
In Bastia à San Ghjuvanni
Pe' le piève è le contrate
Ne principianu l'affani
Durante cinquant' annate
Portatu hai listessi panni

Ne ere predicatore
In cu' macagna ogni tantu
A fede cun fervore
Sempre lu surisu in cantu
Speremu chi lu Signore
Di tè ne ferà un santu.

Perchè la riposi in pace
A to anima benedetta
Quellu chi face è disface
Forse a t'averà detta
Ci vole à esse capace
Di more senza vendetta.

Vagabondage ! Balade en Ballade

diomes ou richesse d'une langue... Ainsi avec balade dotée d'un seul «L» vous irez en promenade mais dès que vous ajoutez un autre «L» vous serez, tel un troubadour, car la ballade est comme un poème ou un chant à votre belle... Et «in lingua nustrale» quelle belle citation que celle-ci : «Quessu sintia nasce l'erba» ne veux rien dire, mais pour nous il s'agit de quelqu'un de très subtil... Hé oui in Corsu on dit «Sentia» pour entendre et sentir...

Et autre piège du Français qui vous propose trois

exemples de noms qui au pluriel deviennent féminin : Amour, Délice et Orgue... Ainsi, si un amour est merveilleux, des amours sont merveilleuses.

Autre «macagna francese», un tambour bat son plein que l'on doit au pluriel écrire «des tambours battent «son» plein alors que souvent, pour ne pas dire toujours, on dit des tambours battent leur plein... Or, il s'agit d'un son et non d'un possessif au pluriel...

Combien de fois ai-je lu dans un reportage ou article sportif «Tel athlète ne s'en ait pas laisser COMP-TER» alors qu'il faut écrire

«Ne s'en ait pas laisser «CONTER», car il s'agit de «Raconter» et non d'un COMPTE fusse-t-il d'apothicaire

Je vais terminer ces vagabondages en parlant de la vente du bicorne de Napoléon : Plus de 1 million huit cent mille euros...

Un titi Bastiais m'a expliqué cet énorme prix. Écoutez-le : «D'après moi le Coréen pense qu'il y a un peu de génie dans ce fameux couvre-chef ! E Sélla fussi vera !

■ Toussaint LENZIANI

**agir
PLUS**

MIEUX RÉNOVER AVEC NOS SOLUTIONS, GARDEZ VOS ÉCONOMIES AU CHAUD.

Pour réduire votre facture tout en améliorant votre confort : profitez
des **Solutions Isolation et Chauffage Performant Agir Plus**

Retrouvez toutes les solutions d'Agir Plus sur corse-energiea.fr
ou contactez-nous au  **N°Azur 0 810 140 240**

PRIX D'UN APPEL LOCAL DEPUIS UN POSTE FIXE

L'énergie est notre avenir, économisons-la !
L'energia hè un nostru avvene, tenimula à contu.